

Association pour la Formation professionnelle en Assurance AFA

Rapport annuel

2023

Sommaire

Editorial	2
L'association	4
Produits et services	6
Roadmap	10
Processus de conciliation pour des normes minimales en matière d'intermédiation en assurance	12
Développement de la relève	17
Intermédiaires et Cicero	23
Formation professionnelle supérieure	28
Learning Solutions et IT	35
Qui est qui?	40
Commissions	43
Membres	44



Editorial

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Au cours de l'été 2023, plus de 400 apprentis ont commencé leur formation professionnelle «Employé-e-s de commerce 2023» dans le secteur des assurances privées. La formation a été profondément réformée parce que le domaine professionnel évolue rapidement, notamment en raison de la numérisation. Le travail d'équipe et sur les projets est également essentiel. Les apprentis de l'assurance privée sont désormais préparés de manière encore plus ciblée à cette réalité.

Le lancement a été réussi grâce à l'engagement important des entreprises formatrices et aux nombreuses manifestations de formation et d'information organisées par l'AFA. Pour la première fois, notre environnement d'apprentissage numérique myVBV est utilisé dans des cours interentreprises.

L'année dernière, les travaux relatifs aux futures normes minimales pour la formation et le perfectionnement des intermédiaires d'assurance ont progressé de manière très intensive. Cet été, notre association a soumis les paramètres clés de la réglementation à une consultation sectorielle et a poursuivi le processus de reconnaissance auprès de la FINMA. Malgré le niveau élevé de complexité et les nombreuses exigences légales, nous sommes optimistes quant à notre capacité à trouver une bonne solution pour l'ensemble du secteur de l'assurance. C'est en tout cas une meilleure option pour le secteur que si l'État se chargeait lui-même de la réglementation et des contrôles.

Outre les points forts mentionnés, nous avons également préparé le terrain pour les futures réformes, à savoir la révision totale de l'examen professionnel pour les spécialistes en assurance et notre offre d'entrée dans le monde de l'assurance, Young Insurance Professional, pour les diplômés des écoles secondaires. Ces travaux, et surtout la numérisation en cours de nos offres, continuent de nécessiter des investissements importants.

Il ne faut pas oublier les activités opérationnelles quotidiennes. Cela contribue de manière significative à fournir à la branche une main-d'œuvre qualifiée: Environ 400 employé-e-s de commerce, 62 Young Insurance Professionals (YIP), 166 spécialistes en assurance, 90 économistes d'assurance et plus de 1652 intermédiaires d'assurance ont terminé leur formation avec succès en 2023.

Nous remercions nos associations membres et les entreprises du secteur de l'assurance pour la confiance qu'elles accordent à nos activités et les nombreux praticien-ne-s pour leur précieux engagement.



Mathias Zingg
Président



Jürg Zellweger
Directeur

L'association

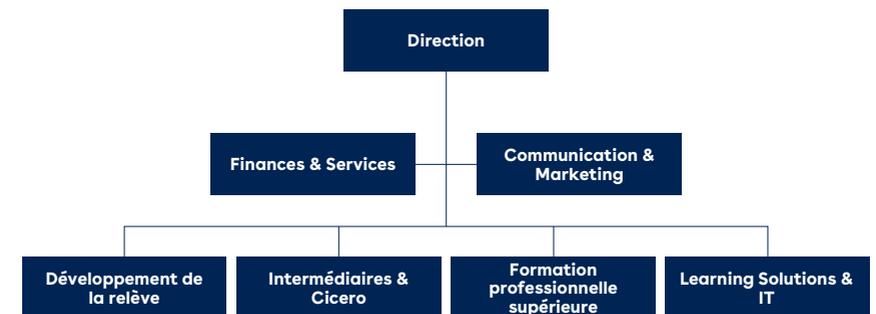
L'AFA est l'Association pour la formation professionnelle en assurance: elle crée les bases et les conditions cadres pour la formation professionnelle ainsi que pour la formation de base et la formation continue interentreprises pour les professionnels de l'assurance en Suisse. L'objectif est de garantir un niveau de formation attrayant, pratique et durable dans le secteur des assurances.

L'AFA agit pour le compte de l'ensemble du secteur de l'assurance. Dans son travail quotidien, elle travaille étroitement avec des praticien-ne-s chevronné-e-s des entreprises. Avec eux, l'AFA définit et développe des profils professionnels et des formations spécifiques à l'assurance avec à la clé des diplômes reconnus et permettant de suivre des études complémentaires. Dans ce contexte, elle conçoit et met en œuvre du matériel didactique et des offres numériques modernes pour les apprenants et les partenaires de formation et organise ou est responsable des examens finaux.

✓ **Formation professionnelle spécifique à l'assurance – axée sur la pratique. Pour un avenir couronné de succès.** ^

Le travail de l'AFA est une pierre angulaire fiable pour un début optimal et une carrière réussie dans le secteur de l'assurance. Eu égard aux compagnies d'assurance, elle constitue une clé importante pour des collaborateurs bien formés, qui sont essentiels dans la pratique professionnelle quotidienne.

Organigramme du secrétariat



Produits et services

En tant qu'organisation de branche orientée vers les services, l'AFA est structurée en association et fortement ancrée dans le secteur. L'AFA développe ses produits et services avec des experts de terrain issus de la branche.

Diplômes et services



Spécialiste en assurance privée CFC

L'apprentissage d'employé-e de commerce est la formation professionnelle de base la plus fréquemment choisie en Suisse. Elle jouit d'une très bonne réputation dans le secteur des assurances. Les employé-e-s de commerce Assurance privée travaillent aux sièges sociaux, dans les directions régionales et dans les agences de compagnies d'assurances ou chez des courtiers d'assurances.



Intermédiaire d'assurance AFA

Les intermédiaires d'assurance sont des professionnel-le-s des questions d'assurance et de prévoyance conseillant et accompagnant les particuliers et les entreprises. Ils proposent à leurs clientes et à leurs clients des contrats de produits d'assurance, de prévoyance et de produits financiers et concluent ces contrats.



Spécialiste en assurance avec brevet fédéral

Les spécialistes en assurance font généralement partie des cadres intermédiaires et assument des responsabilités professionnelles dans un domaine de spécialisation classique de l'assurance: souscription/gestion des produits, vente et support, traitement de sinistres et de prestations, ou courtage dans les secteurs d'assurance des personnes, assurances sociales, assurance de choses et de patrimoine.



Economiste d'assurance dipl. ES

Les économistes d'assurance diplômé-e-s sont des généralistes de l'assurance dotés d'un réseau de vastes compétences pluridisciplinaires dans les domaines des assurances choses et patrimoine ou encore des assurances de personnes et des assurances sociales. Ils assument une fonction de conduite dans les processus d'assurance et collaborent aux processus de gestion et de conduite.



Young Insurance Professional AFA

Pour les jeunes qui veulent entrer dans le monde de l'assurance directement après la maturité. L'alternative aux études orientée sur la pratique.



Cicero - label pour le conseil en assurances

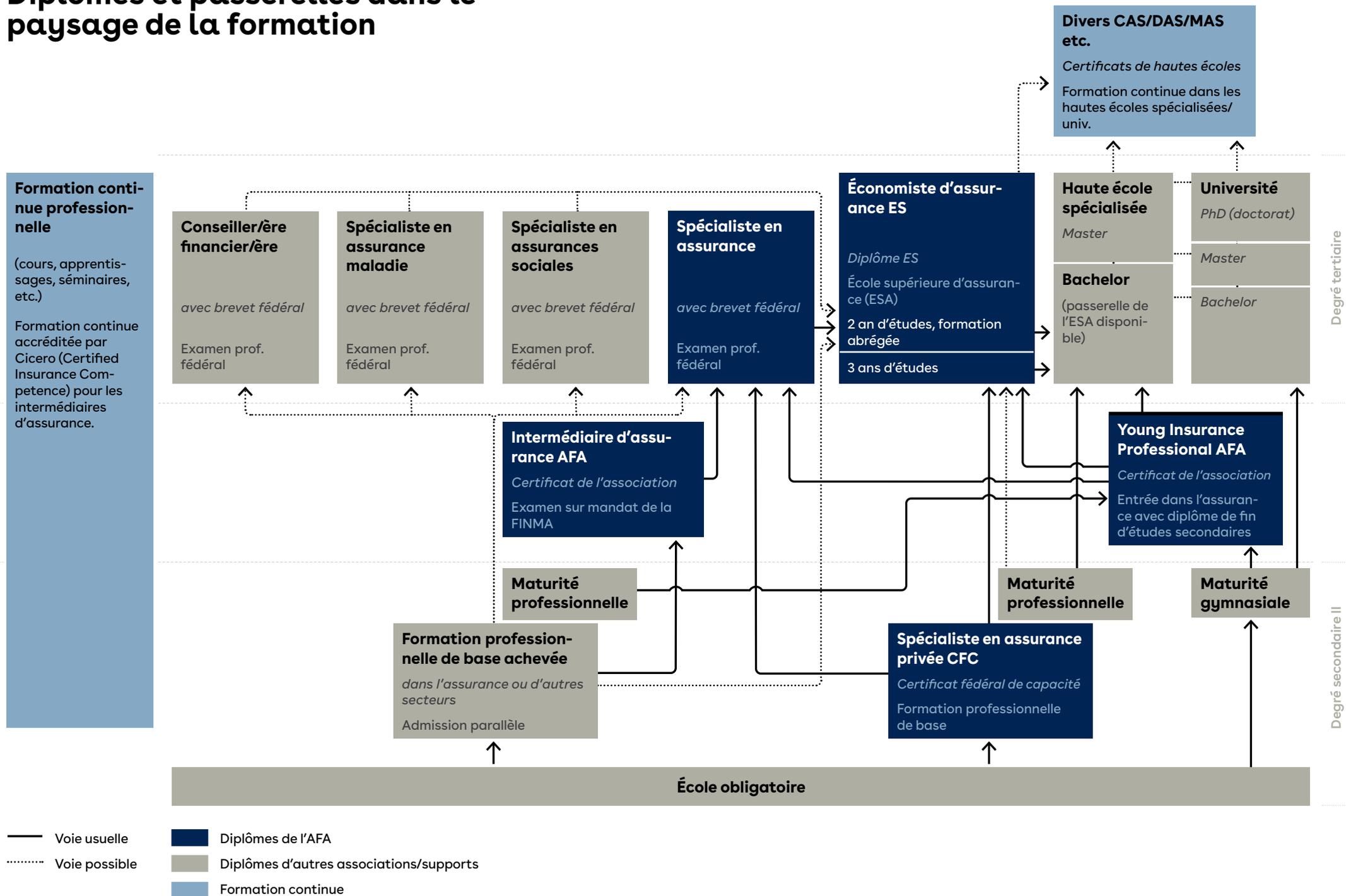
Cicero est le label de qualité des conseillers et conseillères qui développent continuellement leurs compétences. Cicero contribue ainsi à améliorer la qualité du conseil en assurance.



Matériel didactique et supports didactiques

Les documents et médias de formation de l'AFA préparent les apprentis préparés de manière optimale à nos diplômes. Ils servent également de support pour les cours en entreprise ou comme référence si vous vous égarez dans la jungle du jargon de l'assurance. L'environnement de formation myVBV assure les conditions pour l'apprentissage et l'examen numériques.

Diplômes et passerelles dans le paysage de la formation



Roadmap

La révision partielle de la loi sur la surveillance des assurances modifie les conditions cadres de la formation et de la formation continue des intermédiaires d'assurance. Parallèlement, il convient de réformer les diplômes spécifiques à l'assurance. L'environnement de formation myVBV assure les conditions techniques pour l'apprentissage et l'examen numériques.

La feuille de route (roadmap) donne un aperçu de ces processus de développement et de réforme. Les investissements requis à cet effet sont considérables, mais nécessaires compte tenu des exigences élevées et changeantes auxquelles les divers secteurs devront faire face à l'avenir.

A Début CI 2^e année de formation
 B Début CI 3^e année de formation
 C Lancement de la nouvelle formation d'intermédiaire
 D Nouveau modèle d'examen

E La FINMA adopte des standards minimaux
 F Début 1^{re} formation
 G Environnement pédagogique V2
 H Environnement pédagogique V3

◆ Etapes	2024				2025				2026			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1 Employé-e-s de commerce 2023 / CI	– Accompagnement 1 ^{re} génération Employé-e-s de commerce (2023 - 2026)											
2 Développement ultérieur Young Insurance Professional												
3 Nouvelle réglementation des intermédiaires (standard minimal)	– Opération nouvelle formation des intermédiaires/optimisations continues – Nouveaux examens d'admission/attestations de compétences: Début d'une nouvelle commission d'examen; création du comité principal d'experts; développement d'un modèle d'examen et création d'examens – Procédure de reconnaissance des standards minimaux				– Fonctionnement du nouveau modèle d'examen – Projets de mise en œuvre: concept de fonctionnement; registre du secteur; nouveaux examens							
4 Révision totale Spécialiste en assurance	– Concept de formation /examen – Règlement d'examen et directive				– Concept de fonctionnement – Formation et tests de développement							
5 Economiste d'assurance ES	– Evaluation intermédiaire 1 ^{re} mise en œuvre selon le nouveau plan d'études cadre											
6 Environnement pédagogique myVBV	– Mise en œuvre des exigences relève/CI, intermédiaires – Cockpit (responsables de formation, formateurs professionnels), interfaces (EduManager, DBLAP2, Edoniq), navigation par compétences, registre de branche, médiateur de l'environnement des examens				– Mise en œuvre des exigences de spécialiste en assurance – Exigences pour un intermédiaire, spécialiste en assurance				– Exigences ENO/CI, intermédiaires, FPS – Ajustements/optimisations/développement ultérieur (par exemple environnement d'examen)			
7 Développement ultérieur de supports didactiques	– Révision du matériel didactique intermédiaires, relève/CI				– Révision des supports pédagogiques FPS				– Optimisation des supports d'apprentissage/médiathèque			

Processus de conciliation pour des normes minimales en matière d'intermédiation en assurance

La loi sur la surveillance des assurances partiellement révisée exige de la branche qu'elle établisse des standards minimaux pour les capacités et les connaissances des intermédiaires d'assurance et qu'elle les fasse approuver par la FINMA. La première consultation sectorielle de l'été 2023 nous a permis de nous rapprocher fortement de cet objectif. La planification de la mise en œuvre est déjà en cours.



La pratique actuelle exige uniquement que les intermédiaires d'assurance indépendants (c'est-à-dire les courtiers) soient inscrits au registre FINMA. Cela implique l'obligation de réussir un examen. A l'avenir, l'obligation de réussir un examen s'appliquera à toute personne proposant et concluant des contrats d'assurance. En raison de l'autorégulation volontaire Cicero, le service externe classique est bien préparé à cet effet et remplit les conditions pour une transition sans heurts vers le nouveau système.

Autres milieux concernés par le règlement

Les discussions intensives menées par le secteur et l'autorité de surveillance sur la nouvelle réglementation ont permis de réaliser que d'autres domaines relèveraient de la réglementation. Les collaborateurs et collaboratrices du service interne par exemple (on estime qu'ils sont environ 10 000), les partenaires de la branche automobile (quelques milliers) qui assument des tâches dans la distribution d'assurances automobiles, ou encore pour les agriculteurs. Même l'offre et la souscription de réassurance tombent formellement sous le coup de cette réglementation, même si les assurés n'ont pratiquement pas besoin de protection.

Pratique, conforme à la loi et «simple»

Dans le cadre du projet Standards minimaux, il s'agit d'adapter les exigences en matière de formation initiale et continue aux besoins de la pratique tout en garantissant la conformité à la loi. Au cours de l'année sous revue, il a été reconnu que le test pansectoriel souhaité, qui permet une autorisation dans tous les secteurs d'assurance, devait être complété par un profil «non vie», «vie» et «assurance maladie». L'avantage d'une plus grande adéquation pour ces personnes (centres d'appel ou spécialistes LPP) l'emporte sur la complexité accrue des examens et la mobilité professionnelle limitée dans ces profils. Avec des cas particuliers pour les assurances véhicules à moteur ainsi que pour les assurances pertes de récoltes et épizooties, nous avons également réagi à ces besoins.

Conseils pour la phase de transition

La loi sur la surveillance des assurances prévoit un délai de deux ans seulement pour la formation initiale et continue. D'ici fin 2025, toutes les personnes qui proposent et concluent des contrats d'assurance devraient donc disposer des compétences et connaissances requises et l'avoir prouvé par un examen. On peut supposer que les normes minimales ne seront reconnues par le conseil d'administration de la FINMA qu'à l'été 2024. Cela signifie qu'un quart du délai sera déjà écoulé. Le processus de reconnaissance suit un guide pour la reconnaissance d'une autorégulation de la FINMA et nécessite une série d'étapes formelles, par exemple des consultations, avec les offices notamment, qui ne peuvent pas non plus être accélérées par les autorités.

Comme les standards minimaux sont encore en cours de reconnaissance, que la future pratique de surveillance de la FINMA n'est pas encore connue et que le système d'examens d'agrément et de preuves de compétences doit d'abord être mis en place, il en résulte de nombreuses incertitudes pour les compagnies d'assurance concernées, les courtiers et certains intermédiaires d'assurance. L'AFA met à disposition sur son site Internet une aide à l'orientation afin que ces derniers puissent remplir leur obligation le plus rapidement possible et de manière ciblée.



Nous sommes optimistes quant au fait que toutes les associations sectorielles impliquées s'engageront dans cette autoréglementation obligatoire après plusieurs années de travail intensif sur le projet. L'alternative d'une intervention directe de l'Etat par le Conseil fédéral et la FINMA ne semble guère prometteuse.



Offrir un parcours d'apprentissage numérique et augmenter les capacités d'examen

A partir de janvier 2024, un parcours d'apprentissage numérique sera disponible pour les intermédiaires d'assurance dans notre environnement d'apprentissage my-VBV. Il a été développé ces dernières années avec l'aide d'expert-e-s en assurance et de didactiques des médias comme outil permettant le développement ciblé des compétences et des connaissances nécessaires et la préparation aux examens réglementaires. Il comprend tout le matériel didactique nécessaire en allemand, en français et en italien. Cela permet de former en temps réel un grand nombre de personnes en parallèle, à moindre coût. Cela réduit la charge pesant sur les entreprises.

Une autre mesure de soutien consiste à assouplir le déroulement de la partie écrite de l'examen pour les collaborateurs et collaboratrices du service interne ayant de l'expérience. Pour ce groupe de personnes, les entreprises peuvent fixer les dates d'audit en accord avec l'AFA. En outre, pour la phase de transition, l'exigence d'expérience pratique a été fixée à trois ans, en accord avec la FINMA. Il sera ainsi plus facile de contrôler le grand groupe de collaborateurs et collaboratrices du service interne dans le délai requis.

Un large soutien est nécessaire dans l'ensemble du secteur

À l'été 2024, le conseil d'administration de la FINMA prendra la décision de reconnaître ou non les standards minimaux. Il sera attentif à l'existence d'un large soutien dans le secteur. Nous sommes optimistes quant au fait que toutes les associations sectorielles impliquées s'engageront dans cette autoréglementation obligatoire après plusieurs années de travail intensif sur le projet. L'alternative d'une intervention directe de l'Etat par le Conseil fédéral et la FINMA ne semble guère prometteuse.

Développement de la relève

L'introduction réussie de la réforme de l'assurance maladie en août 2023 a occupé intensivement le domaine du développement de la relève. Dans la perspective d'une future réforme du diplôme de Young Insurance Professional AFA, une évaluation externe est requise.

Aperçu des offres

Spécialiste en assurance privée CFC Formation de base en assurance

Les spécialistes en assurance privée CFC assument dès le début des responsabilités et se voient confier des tâches administratives et de gestion variées et exigeantes. Ils ou elles travaillent rapidement de manière autonome et sont en interaction permanente avec les autres collaborateur-trice-s et les client-e-s.

Young Insurance Professional AFA Formation en cours d'emploi

Le cursus de formation axé sur la pratique de Young Insurance Professional AFA est destiné aux titulaires d'une maturité gymnasiale, dure 18 mois et constitue une base solide pour de nombreuses possibilités de carrière. Les bases du monde des assurances acquises durant la formation sont appliquées directement au poste de travail. Avec leur certificat, les diplômé-e-s se voient également remettre un certificat de travail.

Aperçu des activités

Début Employé-e-s de commerce 2023

En août 2023, les apprenants Employé-e-s de commerce ont commencé leur apprentissage conformément à l'ordonnance sur l'éducation (Bivo) 2023. Les deux générations sortantes poursuivront leur formation sur la base du Bivo 2012, c'est-à-dire que deux bases pédagogiques sont appliquées dans la phase de transition de deux ans.

Les responsables de formation et les formateurs pratiques, qui encadrent les apprentis et les YIP sur le lieu de travail, jouent un rôle central dans la formation en entreprise. La base de la formation en entreprise est la plate-forme d'apprentissage time2learn, qui permet aux entreprises formatrices de mettre en œuvre de manière systématique et efficace la planification des missions et la qualification en entreprise des apprentis.

L'entrée en apprentissage en août 2023 marque le début de la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle initiale conformément à l'ordonnance sur la formation 2023.

Les cours interentreprises Employé-e-s de commerce sont organisés dans 17 régions sous la direction du responsable de la région CI concernée. Environ 150 formateur-trices CIE sont engagés dans toute la Suisse, avec des taux d'occupation différents. Ils introduisent les apprentis aux bases et aux processus spécifiques à la branche avec beaucoup de passion et d'engagement.

Au 31.12.2022, l'assurance privée employait 2106 apprentis dans le cadre d'apprentissages professionnels, de formations post-maturité et de programmes de stages pour diplômés universitaires ou d'offres similaires. Cela correspond à une augmentation de 2,6 % par rapport à l'année précédente (source: Statistiques du personnel ASA 2022). Avec 1029 personnes, la plus grande partie des apprentis sont formés en tant que spécialiste en assurance privée CFC. Cela correspond à 56,6 % du nombre total d'apprenants. La part de spécialistes a donc diminué de 3,9 points de pourcentage par rapport à l'année précédente (membres de l'ASA). Il est encourageant de constater qu'au début de l'apprentissage 2023, 15 apprentis ont été engagés par des petites entreprises ou des sociétés de courtage qui n'ont encore jamais engagé d'apprentis ou qui n'en ont pas engagé depuis longtemps.

Young Insurance Professional AFA avec une nouvelle apparence: future.vbv.ch

En septembre 2023, la 14^e filière de formation Young Insurance Professional AFA a débuté en Suisse alémanique avec 51 participants, et la 12^e filière en Suisse romande avec 26 participants (77 au total; 2 de moins par rapport

407 candidat-e-s ont réussi la procédure de qualification en entreprise

82 % est le taux de réussite professionnelle

à 2022-24). La formation Young Insurance Professional AFA est proposée sur les sites de Zurich, Bâle et Yverdon.

Au cours de l'année de référence, la Haute école fédérale de formation professionnelle (IFFP) a procédé à une évaluation complète de ce diplôme de formation, qui a été présentée aux organes compétents. Elle constitue la base du développement de cette offre. Les travaux de révision correspondants débuteront à la mi-2024. Pour soutenir les entreprises formatrices, les mesures de communication de l'AFA pour la formation YIP seront renforcées. Cela concerne les réseaux sociaux, ainsi que le nouveau site Internet future.vbv.ch.

Statistiques, chiffres et diplômes

Formation commerciale de base

En août 2023, 404 apprentis ont commencé leur formation selon les bases de la formation selon Bivo 2023. 407 candidats ont suivi la procédure de qualification avec examen final en mai et juin 2023. Le taux de candidats ayant globalement échoué à la procédure de qualification en entreprise était, avec 2,5 %, légèrement supérieur à celui de l'année précédente (2022: 1.7%). 10,3 % des candidats ont échoué à l'examen final écrit et 7,6 % à l'oral.

Young Insurance Professional AFA

46 candidat-e-s venant d'Allemagne et 16 venant de Suisse romande ont obtenu leur certificat. 6 participant-e-s ont échoué à l'examen, 6 autres ont abandonné la formation.

Projets – Perspectives

Projet de réforme Employé-e-s de commerce 2023

La mise en œuvre de la réforme Employé-e-s de commerce conformément à l'ordonnance sur la formation 2023 a débuté en août 2023. La pièce maîtresse est le profil de qualification pour tous les apprentis de commerce avec les compétences opérationnelles communes aux trois lieux de formation que sont l'entreprise, les CI et l'école professionnelle.

Le développement des fondamentaux opérationnels est en grande partie achevé. Il s'agit notamment des travaux pratiques avec les grilles de compétences correspondantes, qui ont été élaborés pour la mise en œuvre ciblée des compétences opérationnelles. L'attestation de compétences, qui doit être établie par l'entreprise formatrice en même temps que le rapport de formation pour les apprentis à la fin de chaque semestre, est déterminante pour la note d'expérience en entreprise. Les mandats pratiques spécifiques à l'option qui sont pertinents pour la 3^e année d'apprentissage sont en phase de finalisation (pour la première fois au cours de l'année d'apprentissage 2025/2026).

Projet Cours interentreprises (CI)

Dans les cours interentreprises (CI) dont l'AFA est responsable et qui traitent de thèmes spécifiques à l'assurance, les directives didactiques seront à l'avenir appliquées de manière plus cohérente. Les CI doivent être revalorisés, soulager les entreprises et aussi favoriser l'apprentissage auto-géré accompagné des jeunes.

Le nouvel environnement d'apprentissage myVBV a été introduit avec succès dès la rentrée 2023. Elle a été très bien accueillie par les apprentis et l'organisation de milice des CI. myVBV permet la mise en œuvre cohérente des cercles CI, qui comprennent la préparation, la journée de présence ainsi que le suivi. Les anciens supports de cours imprimés ont été transférés dans myVBV, il n'est donc plus nécessaire de les acheter séparément.

Les notes d'expérience pertinentes pour les CI sont générées au moyen de contrôles de compétences CI. En première année de formation, il faut passer deux tests de connaissances et de compréhension ainsi que deux travaux de cas dirigés.

En 2024, les cercles CI pour la 2^e et la 3^e année d'apprentissage seront développés ou finalisés.

Manifestations / Événements / Salons

Des conférences mensuelles ont eu lieu avec le Young Talent Development Network. Elles se sont concentrées sur les projets mentionnés précédemment. Au cours de l'année sous revue, près de 1000 participants ont été informés ou formés sur la mise en œuvre de la réforme Employé-e-s de commerce. Pour les entreprises formatrices, il s'agissait du module de base avec un aperçu général des principales innovations ainsi que des plages d'échange pour clarifier les questions. Les premiers créneaux d'échange pour la qualification semestrielle ont eu lieu en décembre 2023.

Lors des événements liés aux CI, les responsables régionaux et les formateurs CI ont été initiés au nouvel environnement d'apprentissage myVBV, à leur rôle de formateur CI et aux cercles CI respectifs.

En septembre et novembre, l'AFA a participé aux salons de maturité de Zurich, Bâle et Lausanne afin de promouvoir l'entrée dans la vie professionnelle de Young Insurance Professional AFA pour les titulaires d'une maturité ou les jeunes ayant abandonné leurs études.

Intermédiaires et Cicero

La nouvelle réglementation sur les intermédiaires a été le thème dominant en 2023. Le secteur a défini des normes minimales à cet effet et devra à l'avenir en vérifier le respect. Une planification minutieuse de la mise en œuvre et des dispositions transitoires appropriées sont essentielles. Pour leur publication, un guide d'orientation en ligne a été créé en 2023 dans les trois langues nationales et est actualisé en permanence.



Aperçu des offres

Intermédiaire d'assurance AFA

Nous organisons ces examens pour le compte de la FINMA. Chaque année, trois sessions d'examen se déroulent sur les sites de Zurich, Aarau, Berne, Vezia et Lausanne. L'AFA propose des préparations aux examens en allemand, en français et en italien.

Remarque: le format d'examen actuel sera maintenu sans changement en 2024.

Cicero

Les assureurs suisses et les courtiers d'assurance indépendants ont intérêt à ce que les clients reçoivent toujours des conseils d'experts à un niveau professionnel élevé. Afin de répondre à ces exigences, l'AFA a développé Cicero. Cicero encourage l'apprentissage tout au long de la vie des intermédiaires d'assurance et rend leur formation continue visible au monde extérieur. Celui qui suit constamment des formations est et reste membre. Cicero est à la disposition du grand public en tant que plateforme Internet. L'accent est mis sur les avantages directs pour les clients. La plateforme permet ainsi la publication du label Cicero, l'administration des activités de formation continue pour les utilisateurs enregistrés ainsi que et la gestion des offres et des fournisseurs de formation.

Remarque: L'engagement volontaire actuel avec le système Cicero doit s'adapter à la nouvelle réglementation étatique et aux besoins du secteur. Ainsi, à l'horizon 2026, Cicero sera transféré dans un nouveau registre sectoriel de l'AFA.



En 2023, 2624 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens et 63 % (1652) ont réussi. En décembre 2023, 13 053 intermédiaires d'assurance étaient inscrits et actifs sur Cicero.



Statistiques, chiffres et diplômes

- En 2023, 2624 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens et 63 % (1652) ont réussi.
- 13 053 intermédiaires d'assurance sont enregistré-e-s dans Cicero (en date de décembre 2023).

Projets: nouvelle réglementation des intermédiaires

La formation de base et la formation continue des intermédiaires d'assurance jouent un rôle essentiel dans la révision partielle de la loi sur la surveillance des assurances (LSA). La nouvelle réglementation vise à garantir la professionnalisation du métier et à renforcer la protection des preneurs d'assurance.

La nouvelle réglementation prévoit que tous les intermédiaires d'assurance doivent disposer des capacités et des connaissances nécessaires à leur activité. Le secteur doit définir des normes minimales et en vérifier le respect. La FINMA reconnaît les normes minimales et exerce de son côté la fonction de surveillance.

Ces normes minimales ont été élaborées et largement soutenues dans le cadre d'une structure de projet au cours des dix-huit derniers mois, en collaboration avec les associations sectorielles concernées.

Idée centrale des normes minimales: démonstration des compétences et des connaissances par des examens

- Les examens permettent de déterminer si les futur-e-s intermédiaires d'assurance agréés disposent des capacités et des connaissances nécessaires selon l'art. 190 OS.
- Par rapport à l'examen selon le concept toutes branches, qui est l'une des conditions d'autorisation pour l'intermédiation en assurance dans toutes les branches d'assurance (à l'exception de la réassurance), tous les autres examens conduisent à une autorisation limitée de l'intermédiation en assurance pour certaines branches ou certains produits d'assurance ayant des mandats de produits spécifiques, véhicules automobiles, assurance-maladie et perte de récoltes / maladies animales: Un agrément limité à ces branches d'assurance ou produits.
- Après la réussite de l'examen d'admission, l'enregistrement a lieu dans le registre de la FINMA pour les intermédiaires d'assurance non liés et dans le registre de branche de l'AFA pour les intermédiaires d'assurance liés.

Le conseil d'administration de la FINMA devrait reconnaître cette norme minimale en juin 2024.

Application et règlements transitoires

Les délais serrés ainsi que le grand nombre de personnes concernées et surtout de personnes nouvellement concernées (une partie du service interne) constituent un défi majeur. Une planification minutieuse de la mise en œuvre et des dispositions transitoires appropriées sont essentielles. L'équipe du projet est en contact étroit avec les autorités.

Les dispositions transitoires ainsi que les réponses aux questions fréquemment posées sont régulièrement consignées et publiées dans une note d'orientation (DE, FR, IT).

Pour plus d'informations sur le sujet, voir: vbv.ch/fr/projets

Lancements de produits et innovations

Nouvelle formation d'intermédiaire

En collaboration avec la société LerNetz et des praticien-ne-s du secteur, l'AFA a développé au cours des trois dernières années une nouvelle formation d'intermédiaire sous la forme de parcours d'apprentissage et de documents numériques. Celle-ci sera disponible en janvier 2024 pour les entreprises et les personnes intéressées dans l'environnement d'apprentissage myVBV en allemand, français et italien.

Nos entreprises membres et leurs académies de vente (et leurs partenaires de formation) disposent ainsi d'un instrument important pour couvrir les importants besoins de formation qui apparaissent dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les intermédiaires.

Formation professionnelle supérieure

Au cours de l'année sous revue, la révision totale de l'examen professionnel Spécialiste en assurances avec brevet fédéral a été poursuivie sur le plan conceptuel. Ce travail de développement se concentre sur l'enseignement cohérent de compétences professionnelles et sectorielles ainsi que sur l'intégration des aspects de la numérisation. Avec 90 nouveaux diplômé-e-s en économie d'assurance ES, l'Ecole supérieure assurance (ESA) a atteint un record.



Aperçu des offres

Le diplôme pour les spécialistes en assurance avec brevet fédéral

Les spécialistes en assurance font généralement partie des cadres intermédiaires et assument des responsabilités professionnelles dans un domaine de spécialisation classique de l'assurance: souscription / gestion des produits, vente et support, traitement de sinistres et de prestations, ou courtage dans les secteurs d'assurance des personnes, assurances sociales, assurance de choses et de patrimoine.

Ce diplôme s'adresse aux personnes ayant achevé leur formation de base professionnelle d'employé-e de commerce CFC et disposant de plusieurs années d'expérience professionnelle. L'AFA organise l'examen fédéral et propose un système modulaire de différents cours pour s'y préparer.

Qualification: économiste d'assurance ES

Les économistes d'assurance sont des généralistes disposant de compétences étendues, interconnectées et transversales dans les branches des assurances de biens et patrimoine ou encore des assurances de personnes et des assurances sociales. Ils assument une fonction de conduite dans les processus d'assurance et collaborent aux processus de gestion et de conduite.

La formation a lieu à l'Ecole supérieure d'assurance (ESA) - une coopération de l'AFA et AKAD Business - sur différents sites en Suisse.

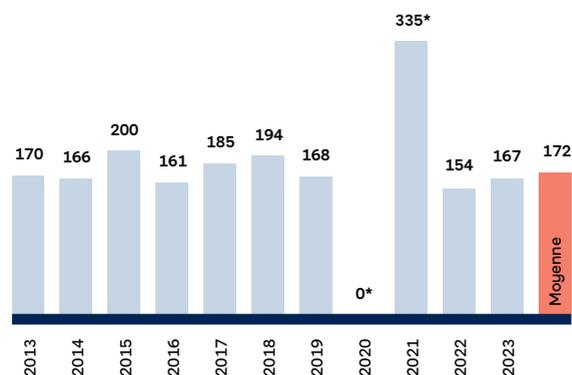
Aperçu des activités

Spécialistes en assurance avec brevet fédéral

En 2023, les examens fédéraux du module final Courtage se sont déroulés pour la première fois en italien. La quatrième filière s'est donc définitivement établie dans toute la Suisse: les courtiers d'assurance tessinois ont également la possibilité d'obtenir un titre protégé par la Confédération qui répond à leurs besoins spécifiques. Au total, 167 spécialistes de l'assurance ont pu obtenir leur certificat de spécialiste au cours de l'année sous revue. 180 personnes ont passé l'examen final à l'automne.

La cérémonie de remise des brevets fédéraux aux diplômés de l'année 2022 a été organisée par Michèle Rodoni (DG de Mobiliar) le 10 février 2023 à la Postfinance-Arena. Le fait que des CEO participent régulièrement à nos cérémonies de remise des diplômes témoigne de l'engagement de l'ensemble du secteur en faveur d'une formation professionnelle tournée vers l'avenir.

Evolution du nombre d'examens



*Examens de 2020 reportés en 2021

En 2023, près de 200 praticien-ne-s ont passé des examens.

585 Examens de modules obligatoires

754 Examens de modules à option

180 Examens de modules de processus en tant qu'examen final (examen professionnel fédéral)

Examens de modules et cours

L'AFA propose une offre de cours modulaires spécifiques à l'assurance et axés sur la pratique dans toutes les régions du pays, qui convient aux collaborateurs et collaboratrices qui visent un diplôme dans la formation professionnelle supérieure. Elle s'adresse également aux personnes qui souhaitent changer de poste ou compléter ou rafraîchir leurs connaissances de façon spécifique. Les cours sont dirigés par des enseignants expérimentés. Toute personne ayant réussi les examens peut également suivre les cours pour la qualification «Spécialiste en assurance avec brevet fédéral» et reçoit en outre un certificat et des crédits Cicero. En cas de non-participation à l'examen, une attestation de participation est fournie. Si la demande est suffisamment importante, des cours spécifiques aux entreprises peuvent aussi être proposés.

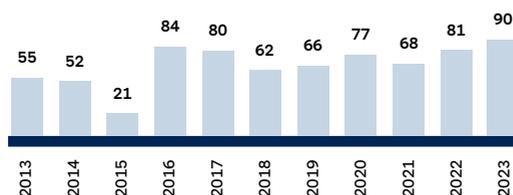
Un grand merci à tous les participants pour leur soutien cette année.

Economiste d'assurance ES

En 2023, l'Ecole supérieure d'assurance (ESA) a démarré ses cours avec 99 étudiant-e-s. 22 ont suivi le cursus de trois ans. 77 étudiant-e-s bénéficient de la formation raccourcie de deux ans, du fait de leur formation préalable pertinente. Les débuts des formations raccourcies ont eu lieu pour la première fois sur la base du plan d'études cadre révisé, qui a été approuvé par la Confédération en 2022. Jusqu'en 2024, notre école supérieure fonctionne encore en parallèle avec les filières de formation qui arrivent à échéance selon l'ancien plan d'études cadre.

Lors de la cérémonie du 27 octobre 2023 à Berne, 90 diplômé-e-s en économie d'assurance ES ont reçu leur diplôme: un nombre jamais atteint depuis le lancement de ce diplôme en 2008. Le discours de cérémonie a été prononcé par notre président Mathias Zingg (responsable Distribution et marketing, Baloise). Ce diplôme protégé est bien établi dans l'ensemble du secteur des assurances et jouit d'une popularité croissante.

Evolution du nombre d'examens



✓ En 2023, les examens fédéraux du module final de courtage ont été organisés pour la première fois en italien.



Projets - Perspectives d'avenir

Travaux de révision totale de l'examen professionnel Spécialiste en assurances avec brevet fédéral

Dans l'esprit d'un avant-projet, le secrétariat et le comité directeur se sont penchés sur les prochaines étapes de planification pour la mise en œuvre future de cette révision totale. L'année 2024 sera dominée par le travail conceptuel. Outre l'adaptation formelle du règlement d'examen, il s'agit d'élaborer le concept de cours et d'examen et, en fin de compte, de planifier et de communiquer la mise en œuvre suffisamment tôt. Il est clair que, conformément à l'évolution générale de la formation professionnelle, l'accent sera mis sur le développement de compétences opérationnelles orientées vers l'avenir. La formation doit permettre aux futurs professionnel-le-s de l'assurance de maîtriser avec succès et de manière routinière leurs (futurs) défis professionnels en associant des connaissances techniques en matière d'assurance et des situations professionnelles typiques. Le recours aux parcours d'apprentissage numériques jouera sans aucun doute un rôle important. L'horizon temporel de l'introduction devrait se situer vers 2026/2027.

Mise en œuvre conséquente du nouveau plan d'études cadre pour les diplômé-e-s en économie d'assurance ES

L'année de référence a été placée sous le signe de la mise en œuvre du nouveau plan d'études cadre en Suisse alémanique et romande. Ce travail approfondi a nécessité la collaboration de nombreux spécialistes du domaine.

Avec notre partenaire AKAD Business, avec lequel nous gérons l'Ecole supérieure assurance (ESA), nous pouvons ainsi garantir que l'offre est attrayante, pertinente pour la pratique et tournée vers l'avenir. Une évaluation intermédiaire est prévue pour 2024.

Learning Solutions et IT

Au cours de l'exercice sous revue, les Learning Solutions se sont concentrées sur les concepts et les contenus de la nouvelle formation d'intermédiaire d'assurance AFA ainsi que sur la nouvelle conception des cours interentreprises de la formation commerciale de base. Les deux nouveaux développements devaient être créés et introduits en peu de temps. Le support dominant actuel (imprimé/livre) est peu à peu remplacé par des supports numériques.



Aperçu des services

Learning Solutions

Le département Learning Solutions est chargé de nos supports didactiques. Cela comprend les manuels spécialisés, les e-books et les Web Based Trainings (formations en ligne - WBT). Sa principale mission consiste à maintenir ces outils didactiques à jour, à les développer et à concevoir de nouveaux formats d'apprentissage innovants.

IT

Notre service informatique est responsable de l'exploitation des systèmes tels que les plates-formes d'apprentissage et d'examen, les systèmes de gestion des examens ainsi que l'exploitation des bases de données pour Cicero et les applications commerciales internes. En effectuant en permanence des ajustements, des mises à jour et des solutions innovantes, le service IT assure une infrastructure efficace, moderne et sécurisée.

Aperçu des activités

Aperçu pour les étudiants

Au cours de l'année sous revue, les données des étudiants de la formation professionnelle supérieure qui ont commencé un cursus entre 2017 et 2022 et ne l'ont pas encore terminé ont été migrées avec succès vers un nouveau système de gestion des examens. Ainsi, tous les étudiants bénéficieront d'un aperçu transparent sur l'ensemble de leur parcours d'examen jusqu'à l'obtention de leur diplôme. En outre, les rôles des expert-e-s en rapport avec la formation professionnelle supérieure ont été mis à jour et élargis, ce qui simplifie l'organisation des examens et la rend plus efficace pour toutes les parties concernées.

Changement de support principal

L'évolution des filières de formation disponibles dans myVBV depuis août 2023 pour les apprentis de la formation commerciale de base et depuis janvier 2024 pour les médiateurs/médiatrices en vente a des répercussions concrètes sur nos supports de formation: L'ancien support principal imprimé/livre est remplacé progressivement par des supports de médiathèque numérique.

Intégration dans myVBV

Les contenus pédagogiques des anciennes collections de livres spécialisés Youngprofessional et Intermediary ont été intégrés dans la médiathèque myVBV. Ainsi, les supports de formation pourront à l'avenir être enrichis avec des éléments multimédia et interactifs. Un autre avantage sera la possibilité d'apporter des modifications immédiatement, quelles que soient les nouvelles éditions. Les mises à jour au 1er janvier 2024 étaient prêtes pour une intégration à temps fin 2023.

Diminution des livres

L'utilisation de myVBV par les apprenants «Employé-e-s de commerce» a donc entraîné une baisse des ventes de livres de 74%. Nous nous attendons à ce qu'il en soit de même pour les livres des intermédiaires début 2024. Les chiffres de vente de WBT ont également baissé.

Mise à jour imprimés/livres

Les versions imprimées ont été mises à jour comme d'habitude le 1er janvier 2024, tout comme les WBT. La réforme AVS 21, la révision de la LSA et de la loi sur la protection des données ainsi que les nouveaux chiffres clés des assurances sociales ont été les principaux éléments mis à jour.

Révision

Nous avons commencé à remanier en profondeur les textes des séries Youngprofessional et Intermediary, qui se recoupent en grande partie, et à les adapter à la pratique actuelle dans les entreprises. Cela se fait en collaboration avec notre partenaire d'édition de longue date Compendio Bildungsmedien à Zurich.

Statistiques, chiffres et diplômes

Notre offre

	Titre d	Titre f	Titre i	Total
Manuels spécialisés/e-books	24	17	11	52
Web Based Trainings (WBT)	34	34	34	102
Tests en ligne	25	24	24	73
Total	83	75	69	227

Projets – Perspectives d'avenir

Les nouvelles exigences relatives au diplôme d'intermédiaire d'assurance AFA et la réforme de l'assurance maladie seront également au centre des préoccupations en 2024. Les réformes entraînent des adaptations didactiques, la révision des supports d'apprentissage ainsi que le développement d'autres supports numériques.

- Le développement de l'environnement de formation numérique myVBV se poursuit. D'autres cockpits destinés aux responsables de la formation des intermédiaires d'assurance et aux formateurs/rices professionnels et pratiques dans le domaine de l'assurance maladie sont au cœur du projet. Des fonctions importantes sont mises à disposition: CompetenceNavi, accompagnement d'apprentissage et médiathèque.
- Comme le nouvel examen pour les intermédiaires d'assurance AFA sera désormais axé sur un profil de qualification orienté sur les compétences d'action, il convient d'assurer les conditions didactiques et techniques nécessaires pour organiser les nouveaux examens à partir du troisième trimestre 2025 environ.
- Si la phase pilote de l'introduction de l'ePayment pour l'accès au cours de formation pour les intermédiaires d'assurance AFA est terminée d'ici fin mars 2024, l'ePayment sera également introduit progressivement pour les autres offres (p. ex. Cicero) afin de garantir une administration efficace.

Qui est qui?

Comité de direction au 31.12.2023



Mathias Zingg
Président Baloise



Martin A. Engelhart
Vice-président AXA



Thomas Hickert
Zurich



Beat Hunziker
Helsana



Sandra Kurmann
ASA



Claudia Munz-Hofmann
Swiss Life



Thierry Schaerer
Helvetia



Simone Schneuwly
La Mobilière



Hansjörg Setz
Concordia



Jean-Michel With
SIBA



Christoph Zbinden
FSAGA

Secrétariat au 31.12.2023



Jürg Zellweger
Directeur



Christoph Bosshard
Responsable Learning
Solutions & IT



Francesco Calarco
Responsable
de la formation
professionnelle
supérieure



Roger Lüthi
Responsable
Intermédiaires
& Cicero



Simon Werren
Responsable Dévelop-
pement de la relève



Olga Roth
Directrice Finances
& Controlling



Irene Marchetti
Responsable
Communication
& Marketing



Jan Baumgartner
Responsable
des examens
Intermédiaires



Dominic Beyeler
Responsable des
examens pour les
professionnels de
l'assurance



Luisa D'Alogna
Directrice
administrative



Delia Ben Dhaou
Formation profes-
sionnelle supérieure



Enrico Damiani
Intermédiaires
& Cicero



Christine Farine
Intermédiaires
& Cicero



Skender Gebhart
IT



Fabienne Hänni
Développement de
la relève



Thomas Hofer
Formation profes-
sionnelle supérieure

Secrétariat au 31.12.2023 (suite)



Christof Hommann
IT



Stephan Kessler
Learning Solutions



Nathalie Koeb
Intermédiaires
& Cicero



Cornelia Meyer
Secrétariat de la
direction et finances



Julia Minnig
Finances
& Controlling



Barbara Rascher
Développement
de la relève



Chantal Rosenberg
Learning Solutions



Ueli Schreyer
Développement
de la relève



Eveline Späni
Intermédiaires
& Cicero



Matthias Wirth
Coordinateur de
projet employé-e-s
de commerce 2023

Commissions

Des praticien-ne-s chevronné-e-s, issu-e-s de l'ensemble du secteur, garantissent, grâce à leur collaboration, la qualité, le perfectionnement et la pertinence pratique de nos diplômes et prestations de services. Dans nos 15 principales commissions permanentes, cela représente déjà environ 120 personnes. S'ajoute à cela d'autres groupes de travail et de projet ad hoc, en fonction de la situation.

Département Développement de la relève

- Réseau Développement de la relève
- Commission d'assurance qualité pour les cours interentreprises spécialiste en assurance privée CFC
- Groupe de travail Procédure de qualification Employé-e-s de commerce Assurance privée CFC (GT PQ)
- Commission d'assurance qualité Formation Young Insurance Professional AFA (CAQ YIP)

Département Intermédiaires et Cicero

- Commission d'examen Intermédiaire d'assurance AFA
- Experts principaux pour les intermédiaires d'assurance AFA
- Commission d'opposition Intermédiaire d'assurance AFA
- Comité de pilotage Projet Développement de l'examen d'intermédiaire d'assurance AFA
- Commission technique (CoTe) Cicero

Département Formation professionnelle supérieure

- Commission pour la commission d'assurance qualité (commission AQ) pour l'examen professionnel Spécialiste en assurance avec brevet fédéral
- Commission d'opposition de l'examen professionnel Spécialiste en assurances avec brevet fédéral
- Comité de pilotage de l'Ecole supérieure assurance ESA (économiste d'assurance ES)
- Commission de qualification Filière de formation Ecole supérieure d'assurance ESA (économiste d'assurance ES)

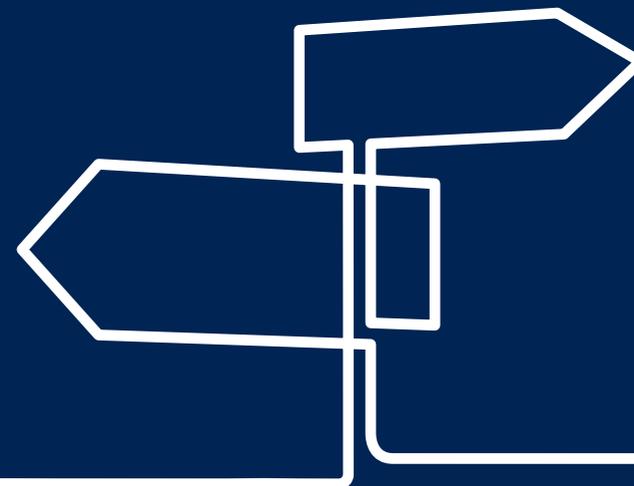
Département Learning Solutions & IT

- Supports didactiques réseau

Membres

Nos membres sont les principales organisations de branche du secteur de l'assurance ainsi que des institutions de formation et partenaires sélectionnés. Ils garantissent ainsi que nos activités de formation soient largement soutenues par l'ensemble de la branche.

- Association Suisse d'Assurances ASA, Zurich
- Société des Employés de commerce suisse (SEC), Zurich
- Association Suisse des Diplômés en Assurance (ASDA), Berne
- Association des agents généraux d'assurance de Suisse (FSAGA), Berne
- Swiss Insurance Brokers Association (SIBA), Bâle
- Association des Courtiers en Assurances ACA, Préverenges
- Institut für Versicherungswirtschaft de l'université de St- Gall (I.VW), St- Gall
- Communauté d'intérêt pour la formation dans le domaine financier (IAF), Zurich
- santésuisse – Les assureurs-maladie suisses, Soleure
- curafutura – Les assureurs-maladie innovateurs, Berne



Bildungsverband der Versicherungswirtschaft
Association pour la formation professionnelle en assurance
Associazione per la formazione professionale nell'assicurazione



AFA
Laupenstrasse 10
3008 Berne
031 328 26 26
info@vbv-afa.ch